



## Préapprentissage artistique - Procédure d'admission 2020

### Dossier personnel

---

A envoyer avant le 28 avril 2020, sur le thème librement interprété :

### «Extra-ordinaire»

Le dossier sera composé de quatre documents A4 :

- 3 photographies sur un support A4 (photos prises par le ou la candidate)
- 1 série de 3 croquis à agencer sur un support A4
- 1 composition graphique couleur (formes, chiffres, lettres, etc.) de format A4
- 1 collage en 2 dimensions (à plat) de format A4

*Votre nom et votre prénom, ainsi que le type de planche (Photo - Graphisme - Croquis - Collage) doivent impérativement figurer au dos de chaque document !*

Ce dossier personnel doit être envoyé par la poste au :

**CEPV - Av. Nestlé 1 - 1800 Vevey, jusqu'au lundi 28 avril 2020**

Les dossiers seront évalués avec les critères suivants, tout en tenant compte de la situation particulière due au confinement :

- Qualité
- Soin
- Originalité
- Cohérence entre les quatre planches A4 présentées

### Epreuve de dessin d'observation

---

Nous mettrons en place une épreuve de dessin d'observation, en ligne ou au CEPV, si la situation le permet, **le lundi 11 mai 2020**.

### Entretien

---

Chaque candidat-e sera convoqué-e par e-mail à un entretien pour nous expliquer son dossier (prévoir environ 15 minutes).

La date et l'horaire de passage seront communiqués prochainement.

A nouveau, au cas où le CEPV serait encore fermé, ces entretiens se dérouleront en vidéo-conférence, selon un planning que nous vous transmettrons ultérieurement.

Merci de prendre note que nous ne donnons aucun renseignement supplémentaire sur la réalisation du dossier de candidature ou sur les critères d'évaluation de ce dossier, ni par e-mail, ni par téléphone.

Par contre, pour des questions relatives à la situation actuelle due au confinement et à la fermeture des écoles, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse : [secretariat.cepv@vd.ch](mailto:secretariat.cepv@vd.ch)

./.



### **Informations complémentaires suite au confinement de la population**

Nous sommes conscients que les travaux seront réalisés avec le matériel que vous avez à disposition, papier, crayons, etc., sachant que les papeteries et autres magasins spécialisés resteront certainement encore fermés.

Pour les photographies, nous nous attendons à ce que vous les réalisiez à l'intérieur ou, si besoin, à l'extérieur, mais tout en respectant les règles de confinement.

Les travaux sont demandés au format A4 et devront être postés dans une enveloppe B4 (jusqu'à 35,3 × 25 cm, 2 cm d'épaisseur, de 1–500 grammes), et affranchie (timbre 2 CHF pour courrier A).

Vous avez la possibilité d'imprimer des timbres chez vous, par le biais du site de la poste :

<https://www.post.ch/fr/expedier-des-lettres/lettres-suisse>

Pour les travaux photographiques, vous pouvez joindre trois photos imprimées gratuitement par la poste avec l'application PostCard Creator qui vous permet d'envoyer (y compris à vous-même) une carte postale par jour, donc une photo que vous recevez par courrier à la maison.

(Téléchargez l'application PostCard Creator sur votre smartphone dans l'App Store ou Google Play et enregistrez-vous gratuitement.). Ensuite, prenez ou sélectionnez une photo avec l'application, ajoutez votre adresse et envoyez-là.

*Bon travail et au plaisir de vous rencontrer à l'occasion de votre entretien d'admission !*

Maurice JAQUES  
Doyen du préapprentissage artistique

Vevey, le 30 mars 2020